

Amélioration de l'accès aux soins primaires (cohorte 2)

Appel à candidatures

Table des matières

À propos d'Excellence en santé Canada	2
Description.....	2
Contenu du programme	3
Échéancier du programme.....	3
Qui peut présenter une demande?	3
Admissibilité et exigences	4
Engagement lié à la participation.....	4
Critères d'admissibilité	5
Critères de sélection.....	5
Comment présenter sa candidature?	6
Glossaire	7
Dépenses admissibles et non admissibles	8
Activités.....	9
Éléments livrables.....	10

À propos d'Excellence en santé Canada

Excellence en santé Canada (ESC) travaille avec des partenaires de tout le pays pour façonner un avenir où chaque personne au Canada reçoit des soins et services de santé sûrs et de qualité. Nous agissons pour diffuser et mettre à l'échelle les améliorations en matière de qualité et de sécurité, renforcer les capacités et le leadership collectif et catalyser le changement dans les politiques et les pratiques. Nous créons ainsi des liens entre les personnes, les données probantes et les actions pour maintenir le cap sur l'amélioration.

Pour ESC, viser l'excellence en santé, c'est améliorer la sécurité, la qualité et la valeur pour toutes et tous. C'est promouvoir des soins centrés sur ce qui compte le plus pour les patients et les patientes, les personnes proches aidantes, les communautés et le personnel de santé. Et c'est aussi viser des soins culturellement sécurisants, équitables, et soutenus par l'utilisation appropriée de la technologie, qui tiennent compte des priorités des Premières Nations, des Inuit et des Métis. En collaboration avec nos partenaires, nous inscrivons ces fondements dans tout le système de santé.

Notre action consiste également à élargir l'accès à des soins sûrs, connectés et de qualité, plus proches du milieu de vie, pour répondre aux besoins en soins primaires et soutenir les personnes âgées ayant des besoins médicaux et sociaux.

ESC est un organisme de bienfaisance indépendant sans but lucratif financé principalement par Santé Canada. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

150, rue Kent, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 0E4 Canada
1 866 421-6933 | info@hec-esc.ca

[LinkedIn](#) | [Bluesky](#) | [Instagram](#) | [Facebook](#)

ESC honore les territoires traditionnels sur lesquels son personnel et ses partenaires vivent, travaillent et se divertissent. Nous reconnaissons que le niveau de vie dont nous bénéficions aujourd'hui est le résultat de l'intendance des premiers habitants de ces territoires. [En savoir plus](#)

Description

Le programme [Amélioration de l'accès aux soins primaires](#) (AASP, cohorte 2) appuiera des organismes de soins primaires en équipe, dirigés par des médecins ou des infirmières praticiennes ou infirmiers praticiens, pour la mise en œuvre et l'évaluation de l'Accès adapté, un modèle d'amélioration de la qualité qui aide les équipes à équilibrer l'offre de rendez-vous et la demande des patientes et patients qui leur sont rattachés.

Contenu du programme

Les organismes de soins primaires en équipe qui participent au programme sont admissibles à ce qui suit :

- un financement de démarrage pouvant atteindre 15 000 \$ (assujetti aux [dépenses admissibles](#));
- un accompagnement individuel et en petits groupes par des spécialistes ayant déjà mis en œuvre le modèle de l'Accès adapté et possédant une expérience des pratiques d'amélioration de la qualité;
- des outils éprouvés et des ressources éclairées par des données probantes pour faciliter la mise en œuvre et l'évaluation de ce qui fonctionne;
- des occasions d'apprentissage et de réseautage pour partager des connaissances, célébrer les succès et progresser ensemble.

Échéancier du programme

Ce programme de 18 mois se déroulera de janvier 2027 à juillet 2028.

Qui peut présenter une demande?

- Les organismes fournissant des soins primaires en équipe (cliniques de soins primaires) à des patientes et patients qui leur sont rattachés. Dans le modèle des soins primaires en équipe, plusieurs prestataires de différentes disciplines travaillent ensemble pour fournir des soins. Les équipes peuvent être dirigées par des médecins ou des infirmières praticiennes ou infirmiers praticiens.
- Les autorités sanitaires régionales, les gouvernements provinciaux ou territoriaux; les organismes ou gouvernements inuits, métis et des Premières Nations de prestation de services de santé en partenariat avec un organisme de soins de santé primaires en équipe. Chaque organisme ou clinique doit nommer une équipe qui dirigera les efforts d'amélioration et qui participera activement au programme.

Dépôt des demandes :

- Ouverture des inscriptions sur le [portail d'ESC pour la communauté](#) : le 2 juin 2026.

- Les demandes doivent être soumises au plus tard le **9 septembre 2026**.

Admissibilité et exigences

Les équipes candidates au programme AASP doivent répondre aux exigences suivantes :

- Rencontrer des défis liés au temps d'attente et à l'accessibilité des patientes et patients inscrits. Les équipes doivent avoir adopté un modèle de soins en équipe qui comprend :
 - un leadership clinique à travers plusieurs médecins ou du personnel infirmier praticien;
 - du personnel infirmier autorisé;
 - des professionnelles ou professionnels paramédicaux;
 - des agentes administratives ou agents administratifs.
- Disposer d'une équipe engagée dans la mise en œuvre du modèle de l'Accès adapté, qui comprend :
 - une marraine ou un parrain de projet;
 - une personne responsable d'équipe;
 - une personne responsable des mesures ou de l'évaluation.
- Autres critères possibles :
 - Rencontrer un défi ou un problème clairement défini que l'Accès adapté pourrait régler
 - Avoir clairement défini un objectif initial atteignable qui répond aux besoins des communautés desservies
 - Démontrer une forte volonté de recueillir des données sur l'amélioration afin d'évaluer si les changements opérés pour intégrer l'Accès adapté portent fruit

Engagement lié à la participation

Les équipes sélectionnées doivent :

- mettre en œuvre, évaluer et planifier la pérennité de l'Accès adapté;
- participer aux activités du programme décrites dans le [calendrier des activités](#);
- soumettre les éléments livrables du programme, décrits dans le [calendrier des éléments livrables](#);
- produire des rapports de dépenses en lien avec les dépenses du financement de démarrage;
- évaluer les indicateurs requis et les transmettre à ESC et aux membres du personnel d'accompagnement afin d'orienter l'amélioration dans votre milieu et faire le suivi et le partage des données avec votre équipe et les membres du personnel d'accompagnement (consultez le [calendrier des éléments livrables](#)).

Pour toute question ou pour vérifier votre admissibilité, communiquez avec l'équipe d'ESC à l'adresse pcai-aasp@hec-esc.ca

Critères d'admissibilité

En plus de répondre aux critères d'admissibilité, les équipes candidates doivent satisfaire aux critères qui suivent :

- être basées au Canada et fournir des services de santé ou sociaux financés par des fonds publics au Canada;
- être un organisme privé ou à but non lucratif basé au Canada et fournir des services de santé ou sociaux en partenariat avec d'autres organismes canadiens qui fournissent des soins de santé ou sociaux financés par des fonds publics au Canada.

Les organismes suivants ne sont pas admissibles :

- les organismes situés à l'extérieur du Canada;
- les ministères et les organismes du gouvernement fédéral;
- les organismes qui ne satisfont pas aux exigences énoncées dans les présentes modalités (telles que déterminées par ESC à son entière discrétion).

Membres de l'équipe non admissibles :

- membres de l'administration, de la direction, du personnel et représentants et représentantes ou agents et agentes d'ESC ou de ses entités affiliées;
- membres d'organismes de remise de prix, de publicité ou de promotion et autres personnes ou entités qui participent à l'élaboration, à la production, à la mise en œuvre, à l'administration, à l'évaluation ou à la réalisation de ce programme.

Critères de sélection

ESC, en collaboration avec ses partenaires, sélectionne des équipes selon leur degré de préparation à l'amélioration et assure la diversité du groupe de personnes participantes. Il s'efforce de réunir des équipes qui :

- représentent les communautés de partout au Canada;
- desservent des populations diversifiées qui méritent l'équité, notamment des personnes, des familles et des communautés inuites, métisses et des Premières Nations, des communautés diversifiées sur le plan ethnique, des personnes LGBTQ2E+, des personnes immigrantes et réfugiées, des personnes qui vivent en régions rurales et éloignées et des personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire;
- démontrent un potentiel d'amélioration de l'accès à des soins de qualité, sûrs et respectueux des valeurs culturelles pour un grand nombre de bénéficiaires et de communautés;
- s'engagent à recueillir et à transmettre des données sur l'évaluation des programmes d'ESC, notamment la réduction du nombre de visites aux services d'urgence (SU) grâce à

une prise en charge en soins primaires et la réduction du nombre de visites aux SU évitées pour des affections propices aux soins primaires;

- ont le temps de s'engager dans les efforts d'amélioration, les activités du programme et les éléments livrables;
- sont à différentes étapes du parcours d'amélioration.

Comment présenter sa candidature?

Étape 1 : Rendez-vous sur le [portail d'ESC pour la communauté](#) pour déposer une demande.

Étape 2 : Sur la base des critères de sélection indiqués dans cet appel à candidatures, ESC invitera les équipes sélectionnées à participer au programme et vous communiquera l'issue de votre demande.

Étape 3 : Les équipes sélectionnées seront invitées à signer une lettre d'entente sur le financement de démarrage et l'accompagnement (s'il y a lieu), les rapports de dépenses et la collecte et le partage des mesures communes. Les équipes doivent également :

- remplir un formulaire de transfert électronique de fonds pour l'envoi du financement de démarrage;
- prendre connaissance de la politique sur les conflits d'intérêts d'ESC incluse avec la candidature et confirmer qu'elle a été comprise.

Glossaire

Accès adapté

L'Accès adapté est un modèle d'amélioration de la qualité (AQ) largement validé qui aide les équipes soignantes à adapter la disponibilité des rendez-vous aux besoins des patientes et patients afin d'éviter les longs délais d'attente pour accéder aux soins mais aussi les visites à l'urgence. Cela passe par la création de processus efficaces et l'optimisation du fonctionnement des équipes des milieux de soins primaires, tant en régions urbaines que rurales, notamment en régions nordiques et éloignées.

Parrain ou marraine de projet

Il s'agit du membre de la haute direction qui a le pouvoir de signer une entente juridiquement contraignante. Le parrain ou la marraine de projet est responsable d'appuyer et d'approuver la participation de l'équipe au programme et d'endosser pleinement sa participation. Cette personne appuie activement les objectifs du programme et s'assure qu'ils correspondent aux priorités stratégiques. En outre, elle s'assure que l'équipe dispose de temps réservé aux activités du programme afin d'en favoriser la réussite.

Responsable des mesures ou de l'évaluation

Personne responsable de recueillir des données pour aider l'équipe à déterminer si les changements apportés mènent à des améliorations. Elle tient aussi ESC au courant de la progression de l'équipe.

Patiente ou patient, personne proche aidante et partenaire de la communauté

Il s'agit d'une personne ayant un vécu expérientiel en lien avec les services fournis par l'organisme ou les organismes participants qui peut agir à titre de conseiller pour les activités du programme.

Responsable d'équipe

Personne qui a le temps, les ressources et l'autorité pour coordonner et superviser les activités quotidiennes du parcours d'amélioration, agir à titre de coordonnateur clé de l'équipe et motiver cette dernière.

Dépenses admissibles et non admissibles

ESC s'engage à verser des fonds pour compenser une partie des coûts associés au remplacement du personnel, aux déplacements et à l'hébergement pour les séances de formation liées au programme.

Catégorie	Dépenses admissibles*	Dépenses non admissibles
Personnel	- Rémunération ou honoraires pour la participation de patientes et patients et de proches ressources. - Temps libéré pour les membres de l'équipe dont la description de tâches régulière sera modifiée pour leur permettre de prendre part au projet d'amélioration de la qualité (AQ). - Fonds pour l'embauche de personnel supplémentaire en vue de remplacer les membres de l'équipe libérés pour travailler sur le projet d'AQ. - Dépenses relatives au remplacement des salaires pour permettre aux prestataires de participer au projet d'AQ.	- Temps accordé admissible calculé à un taux supérieur au salaire actuel. - Frais de prestation de services (sauf autorisation préalable d'ESC) - Temps libéré pour l'administration des fonds de démarrage du projet.
Déplacement à des fins de formation**	- Dépenses relatives aux déplacements des membres de l'équipe entre les établissements du projet d'AQ. - Déplacements, hébergement et repas des membres de l'équipe qui doivent assister à des réunions, y compris les ateliers du projet collaboratif en personne.	Frais de déplacement non directement liés à la réalisation du projet collaboratif d'apprentissage.
Équipement	Coût de l'équipement nécessaire au projet d'AQ (toute demande à cet égard doit être raisonnable et pleinement justifiée).	Achats d'immobilisations importants.
Fournitures et services	- Dépenses relatives à la production du matériel nécessaire au projet d'AQ (photocopies, impressions, fournitures de bureau, etc.). - Dépenses relatives à la transmission des résultats du projet d'AQ, comme les réunions et les vidéoconférences.	Dépenses relatives aux fournitures et services qui ne sont pas directement liés à la réalisation du projet d'AQ.

* Si votre organisme recouvre une partie des frais encourus en raison de son statut fiscal, le montant récupéré doit être déduit des montants inscrits au budget et dans les rapports de dépenses.

** L'alcool et le cannabis sont toujours des dépenses non admissibles; il faut choisir le tarif économique le plus bas pour tous les déplacements et demander des tarifs raisonnables pour tous les frais de déplacement. Veuillez noter que les frais de déplacement sont assujettis aux :

- dispositions de la Directive sur les voyages du Conseil national mixte, qui peut être modifiée de temps à autre (disponible à l'adresse <https://www.njc-cnm.gc.ca/directive/d10/v238/fr>);
- politiques administratives d'ESC.

[Retour à la section Contenu du programme](#)

Activités

Activité	Date	Détails
Lancement du programme	2 juin 2026	Début de la période de soumission des demandes.
Fin de la période de soumission des demandes	9 septembre 2026	Date limite pour déposer une demande.
Sélection des équipes	Fin octobre 2026	Les équipes acceptées sont informées.
Signature des ententes	Fin décembre 2026	Les équipes sont invitées à accepter et à signer les ententes.
Séances d'accompagnement	Janvier 2027 à juillet 2028	Séances d'accompagnement avec les équipes (jusqu'à trois heures par mois) afin d'échanger et d'aborder ensemble les améliorations et les défis.
Webinaire de lancement*	Février 2028	Sujets abordés : • Présentation des équipes et du personnel d'accompagnement • Déroulement général et éléments livrables du programme • Tour d'horizon du modèle de l'Accès adapté
Jusqu'à cinq webinaires d'apprentissage virtuels*	Février 2027 à juin 2028	Sujets abordés : • Description des piliers du modèle de l'Accès adapté et conseils pour le parcours d'amélioration • Partage de réflexions sur le parcours d'amélioration de la qualité jusqu'à présent • Discussions axées sur le soutien offert aux équipes tout au long du programme, notamment les approches adaptées pour répondre à leurs besoins spécifiques

Activité	Date	Détails
Activités d'apprentissage sur les perspectives en matière de qualité et sécurité	À planifier	Jusqu'à huit heures d'activités d'apprentissage en ligne supplémentaires animées par ESC sur les thèmes de la qualité et de la sécurité (vécu expérientiel des patientes et patients, des personnes proches aidantes et des communautés; personnel de santé; valeur; soins équitables et respectueux des valeurs culturelles; priorités des Premières Nations, des Inuit et des Métis; etc.).

* Les webinaires auront probablement lieu entre 12 h et 13 h (HE).

Éléments livrables

Élément livrable	Date	Détails
Sondage sur l'expérience des prestataires avant le programme	D'ici fin mars 2027	Rempli par tout le personnel de la clinique ou de l'établissement. Temps requis : environ 20 minutes. Toutes les réponses au sondage sont envoyées à ESC.
Données de référence et données trimestrielles subséquentes (portée et visites aux services d'urgence)	Janvier 2027 puis sur une base trimestrielle	Données de référence puis données trimestrielles. Pour en savoir plus, veuillez consulter la FAQ sur l'évaluation disponible sur le portail.
Données de références et données régulières subséquentes pour le troisième prochain rendez-vous disponible	Janvier 2027 à juillet 2028	Mesures mensuelles pour le troisième prochain rendez-vous (le nombre total de jours entre le moment où une personne demande un rendez-vous et le troisième prochain rendez-vous disponible). Les équipes les envoient à leur accompagnatrice ou accompagnateur, qui les transmet à ESC.
Charte d'amélioration	16 juillet 2027	Remplie par l'équipe en collaboration avec l'accompagnatrice ou l'accompagnateur en amélioration de la qualité. Cette étape sera répétée tout au long du programme dans le but d'orienter le parcours d'amélioration.

Élément livrable	Date	Détails
Sondage d'expérience postérieur au programme	13 juillet 2028	Rempli par tout le personnel de la clinique ou de l'établissement. Temps requis : environ 20 minutes.
Rapport final	13 juillet 2028	Produit par la ou le responsable d'équipe. Temps requis : environ une heure.
Sondage postérieur au programme	Janvier 2029	Sondage six mois après le programme. Questionnaire rempli par la ou le responsable d'équipe. Temps requis : environ 10 minutes.

[Retour à la section Engagement lié à la participation](#)